



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Préavis Municipal 04-2022

Remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC)CH 5901A à CH 6401A et gainage du collecteur des eaux usées (EU), CH 5316 à CH 6300A au Chemin de la Laiterie

La Commission composé de :

Richard Gerritsen (Président)
Olivier Dumuid
Eric Leroyer
Magareth Jacob
Alain Palombini

A analysé le préavis susmentionné.

La Commission remercie Mme Liang pour sa disponibilité et les réponses rapides apportées à nos nombreuses questions ainsi que ses explications sur les collecteurs à remplacer.

La Commission a pris acte de la planification de l'entretien du réseau EU et EC pour le maintenir en bon état. La planification des travaux futurs doit aussi tenir compte du système de financement. L'article 52 de notre règlement spécifie que le produit des taxes et émoluments de raccordement est affecté à la couverture des dépenses d'investissement du réseau des canalisations communales EU et EC. Pour vérifier si effectivement le produit des taxes couvre les investissements présents et futurs la Commission souhaiterait qu'un examen se fasse dans le cadre du préavis sur les comptes 2021. Ceci pour prévenir des augmentations soudaines et importantes des taxes.

En conclusion la commission à la majorité de ses membres, vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers de prendre les décisions suivantes :

Vu le préavis 4-2022

Entendu le rapport de la commission de gestion

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

DECIDE

D'accorder un crédit de CHF 230'000

D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie Courante

D'amortir ce crédit sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration».

Au nom de la Commission

Richard Gerritsen (Président)

Olivier Dumuid

Eric Leroyer

Magareth Jacob

Alain Palombini